Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0045-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er JUIN 2026

Date de convocation :
26 mai 2026

Date d'affichage :
26 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 14
Votants 13

L'an deux mil vingt-six, le lundi 1ER juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET (arrivée à 20h30), Sylvain FRELAUT (arrivée à 20h55), Laure AUREGAN.

Absent non représenté : Damien MACE

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/045 : REVISIONS DE LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir le montant des loyers des logements communaux, en fonction de la variation annuelle de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) en fonction 4ème trimestre de l'année précédant l'année de révision.

- IRL du 4ème trimestre 2025 : 145,78
- IRL du 4ème trimestre 2024 : 144,64

Soit une variation annuelle de + 0.79% (145.78/144,64).

Léa BENITEZ ne prend pas part au vote, étant locataire de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de mettre à jour comme suit le montant des loyers des logements communaux à compter du 1er juillet 2026 :**

Locataires	Loyers actuels	Loyers au 1er juillet 2026
Mme Farida ZARAOUI	**410.79€**	**414.03€**
M. Alex BENITEZ	**385.61 €**	**388.65 €**
Mme Léa BENITEZ	**263.85 €**	**265.93 €**

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0045-DE

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE